

Je soussigné(e)

responsable légal de l'élève/des élèves (indiquer les noms et prénoms
de tous les enfants ci-dessous), ou l'adulte majeur moi-même :

- ♦
- ♦
- ♦
- ♦
- ♦

CESSION DE DROIT A L'IMAGE

- AUTORISE** la Ville de Beaupréau -en-Mauges (rue Robert Schuman, CS 10063, Beaupréau – 49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex) à photographier et filmer mon(mes) enfant(s) / à me photographier et me filmer pour l'année scolaire 2023/2024, dans le cadre de cours et projets développés par l'École de Musique de Beaupréau-en-Mauges et à utiliser son/mon image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons la Ville de Beaupréau-en-Mauges à fixer, reproduire, adapter et exploiter les photographies et vidéos effectuées.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information, de promotion et de communication de la Ville de Beaupréau-en-Mauges, sous toutes formes et tous supports matériels et immatériels, connus et inconnus à ce jour, sans aucune limitation de durée, intégralement et par extraits (exemples : site internet, réseaux sociaux, film promotionnel, magazine municipal, ...).

La Ville de Beaupréau-en-Mauges s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre(nos) enfant(s)/de l'élève majeur.

La présente autorisation d'exploitation du droit à l'image de mon (mes) enfants / de moi-même est consentie à titre gracieux et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

- N'AUTORISE PAS** la cession du droit à l'image de mon(mes) enfants /de mon droit à l'image.

REGLEMENT INTERIEUR

- ATTESTE** avoir pris connaissance et **ACCEPTÉ** le règlement intérieur de l'école de musique de Beaupréau -en-Mauges affiché dans les locaux de l'école de musique, disponible sur demande ou consultable sur : www.beaupreauenmauges.fr/decouvrir-et-sortir/sport-loisirs-culture/culture/ecole-de-musique

ASSURANCE, RESPONSABILITE CIVILE

- CERTIFIE** être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités de l'école de musique de Beaupréau -en-Mauges, *in situ* et en dehors de l'établissement. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui.

A Beaupréau-en-Mauges, le :

Signature :